

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 9
Membres absents : 4
Procurations : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2025

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 19 juin 2025 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL, Maire. Madame La Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 22 mai 2025. L'assemblée approuve à l'unanimité. Madame la Maire propose de passer au vote du secrétaire de séance.

Membres présents : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mme Audrey FROEHLICH - M. Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL - M. Philippe PIERRON - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Yannis BLAISE donne procuration à Philippe PIERRON
Frédéric SCHERRER donne procuration à Gérard MICHEL
Damien GUENAIRE- Mylène FAUL

Absents : 4

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Gérard MICHEL

Type de scrutin: ordinaire

Délibération n° 2025D2506-04 :

Objet : Attribution d'une Subvention exceptionnelle à l'association PICARDIE du 1^{er} RI

Madame la Maire présente la sollicitation de l'association Picardie du premier régiment d'infanterie de Sarrebourg dont le siège est situé rue de la paix à Niderviller d'une aide au renouvellement de matériels tels que drapeaux, insignes militaires, pins et autres objets liés au régiment. L'association participe tout au long de l'année aux cérémonies patriotiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 300€.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et
rendue exécutoire, par transmission à la Sous-
Préfecture, le 26 juin 2025

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

Le secrétaire de séance,
Gerard MICHEL

Affichée et publiée le

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le
ID : 057-215705054-20250626-2025D250604-DE